

D'une autorité l'autre

La croisade des prostituées

Visiblement, le ministre-président de Bruxelles-Capitale voulait, disons, normaliser le problème du jour, en ôter le soufre. « *Les dames que j'ai reçues...* », commença-t-il d'expliquer. Les dames, c'était quatre prostituées plus Catherine François d'Espace P..., ainsi que se dénomme l'ASBL à la fois d'aide aux prostituées et de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Depuis les émeutes de mai dernier, dont firent les frais les péripatéticiennes du quadrilatère chaud parcouru par les rues de la Rivière, des Plantes, Linné, de la Prairie et Verte, à Saint-Josse-Ten-Noode, ces dames en question sont en croisade de sensibilisation.

Hier, ce lobbying naissant vivait une première : une heure de concertation avec Charles Picqué en sa double qualité de ministre chargé des Contrats de sécurité en région bruxelloise et de ministre de l'Aide aux personnes au sein de la Commission communautaire française. Il avait été précédé peu après les « événements » par un entretien avec le bourgmestre de Saint-Josse, Guy Cudell. Et il devrait être suivi de rencontres avec le ministre de l'Intérieur et celui de la Justice.

Il s'agit de crever un abcès, la Belgique s'étant toujours voilé la face sur le sujet de l'amour tarifé. Dans les termes de Catherine François, il s'agit d'enfin « *provoquer un débat politique non hypocrite sur la prostitution* ». Revendications : une reconnaissance du quartier en tant que lieu de commerce de la chair ; l'obtention de plus de sécurité ; une amélioration de cet espace public ; le droit au travail de la prostitution.

C'est ce qu'ont demandé les dames que Charles Picqué a reçues hier. A quoi il s'est refusé de répondre par une grande déclaration, tout en admettant « *qu'il serait hypocrite d'ignorer ce phénomène dans la ville alors que d'autres pays ont analysé le problème de manière moins biaisée que nous* ».

Alors, d'abord, pas de morale, pas de morali-

sation. Il faut aborder la prostitution sous l'angle de la dépénalisation, de la clarification. Et dissocier la prostitution libre de l'exploitation des êtres humains, ce qu'on appelait autrefois la traite des blanches. La prostitution a évolué. S'il y a encore proxénétisme, elle n'est plus entièrement aux mains de réseaux — comme ceux de l'abattage dans les années soixante-septante. En s'émancipant, la prostitution est devenue plus un problème de voisinage.

Une meilleure surveillance policière devrait être acquise aisément, la région acceptant d'aider la commune concernée dans cette mission spécifique. Faire la lumière sur la relation bailleurs-locataires (de carrées) et sur la salubrité des locaux devrait être réalisé. L'amélioration de l'espace public (éclairage, propreté) est aussi envisagée. Le problème de la prostitution sauvage (en rue) peut être résolu, d'autant qu'elle relève le plus souvent de l'exploitation des êtres humains.

Mais de là à faire de la prostitution un secteur économique protégé, non. Charles Picqué veut un juste milieu entre encadrement social et liberté. Et pas de zones P, pas d'affectation d'une ou plusieurs zones de la ville à la prostitution, ce qui reviendrait à la figer dans la ville. Abordons une réalité sociale là où elle est.

● Pierre Sambre

Ligne ouverte Ce. N. 101
8. juillet 93.